

*10 décembre 1945 : Service religieux à la mémoire de Julien Bornet,
décédé au camp de Neuengamme en Allemagne.*



CHAMPFROMIER

Geux qui ne reviendront pas.

— Il y a quinze jours, une triste nouvelle se répandait dans le village: Julien Bornet ne reviendra pas. Arrêté le 14 juillet 1944, il est mort en déportation au camp de Neuengamme (Allemagne).

Hélas! il faut bien se rendre à l'évidence: un journal de déportés et un camarade de captivité attestent que la mauvaise nouvelle est malheureusement bien exacte. Et pourtant personne ne peut y croire. Comment comprendre qu'un innocent soit arrêté au moment où il se livrait aux travaux de sa ferme? Comment comprendre que, sans enquête, sans jugement, il est frappé, emmené, puis envoyé dans un de ces camps sinistres où il subit les pires traitements, hélas bien connus, des bourreaux nazis.

L'innocence de Julien Bornet était si évidente qu'il était permis d'espérer son retour. Mais la méthode allemande d'extermination des Français ne connaissait pas d'exception: comme des milliers d'autres, il a payé pour que vive la France.

Qui ne se souvient pas de lui dans son village? Fils dévoué, il était d'un précieux secours pour ses parents. Il remplaçait son frère

Julien Bornet rendait de grands services comme artisan cordonnier. Excellent travailleur, il savait rendre service à tous et ne reculait jamais devant le travail. Jours après jours, il était à l'atelier ou à la ferme. Pourtant ses occupations ne l'empêchaient pas de s'occuper de la vie de son village natal qu'il aimait. Il était membre de la Compagnie de sapeurs-pompiers et de la Société de secours mutuels. Là, comme partout, il savait montrer son esprit de dévouement.

Aussi, aux dernières élections municipales, est-il élu, avec un grand nombre de voix, membre du Conseil municipal.

Hélas! il ne pourra siéger parmi les élus de sa commune, mais son souvenir restera vivace dans toutes les mémoires.

Chacun se rappellera sa triste odyssée. Emmené à Bourg, puis à Compiègne, il poursuivit son calvaire et arriva au camp de Neuengamme. Il était affecté au commando Schandeluth, près de Brunswick. Là, il travaillait aux fours, fabriquant de l'huile de schiste. Travail

très pénible, rendu plus dur encore par les émanations de gaz toxiques, par le manque de nourriture, par les mauvais traitements et par la douleur morale bien compréhensible chez un innocent. En décembre 1944, épuisé, à bout de forces, il allait à l'infirmerie du camp, antichambre de la mort, pour y rendre le dernier soupir le 8 décembre 1944. Julien Bornet est mort en martyr, son souvenir restera impérissable.

Que les sentiments fraternels de toute la population qui s'incline avec émotion devant cette famille si éprouvée, soient un adoucissement à sa grande douleur.

— Un service religieux sera célébré à sa mémoire, le lundi 10 décembre 1945, à 10 heures, en l'église de Champfromier. La population et les sociétés locales sont priées d'y assister.